

AJ PROMOTION
Société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros
Siège social : 60 Rue du Four à chaux, 97410 ST PIERRE
434 862 694 RCS SAINT-PIERRE

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 8 JUILLET 2025**

Décision d’affectation du résultat de l’exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à -295 532 euros de la manière suivante :

❖ Origine

Perte de l'exercice :	-295 532 euros
Report à nouveau antérieur :	2 765 920 euros
Solde	2 470 388 euros

❖ Affectation

Au compte « autres réserves »	2 470 388 euros
S'élevant ainsi à 2 470 388 euros	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 2 800 388 euros, décomposés de la manière suivante :

- Capital :	300 000 euros,
- Réserve légale :	30 000 euros,
- Autres réserves :	2 470 388 euros,

Situation nette : 2 800 388 euros

❖ Distributions antérieures de dividendes

Au cours de l’exercice clos le 31 décembre 2024, il n’a été décidé la distribution d’aucun dividende.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Assemblée générale tenue au cours de l'exercice clos le	Revenus éligibles à l’abattement		Revenus non éligibles à l’abattement
	Dividendes	Autres distribués revenus	
31/12/2023	0 €		

31/12/2022	1 000 000 €		
31/12/2021	221 800 €		

Certifié conforme,
Monsieur Stéphane SANZ

DocuSigned by:

1DD159B60B2E45E...

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	36 103	32 103	4 000	6 586
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	1 846 222	280 847	1 565 375	1 689 767
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	202 827	131 498	71 329	91 566
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	33 407		33 407	33 407
Créances rattachées aux participations	3 181 734	644 382	2 537 353	2 837 898
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 300 293	1 088 829	4 211 464	4 659 224
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	4 687		4 687	3 341
Créances				
Clients et comptes rattachés	80 391		80 391	90 180
Autres créances	105 070		105 070	535 287
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	160 101		160 101	66 072
Charges constatées d'avance (3)	12 517		12 517	13 504
TOTAL ACTIF CIRCULANT	362 766		362 766	708 385
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 663 058	1 088 829	4 574 229	5 367 609
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	300 000	300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	30 000	30 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	2 765 920	2 222 417
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-295 532	543 504
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 800 389	3 095 920
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	16 000	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	16 000	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 225 554	1 313 665
Emprunts et dettes financières diverses (3)	406 511	725 157
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 500	1 380
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 161	150 685
Dettes fiscales et sociales	41 428	46 749
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	100	100
Autres dettes	19 587	33 952
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 757 840	2 271 689
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 574 229	5 367 609
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 128 837	652 993
(1) Dont à moins d'un an (a)	625 504	833 467
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2024	31/12/2023	Ecart €	%
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	191 638	439 377	-247 739	-56,38
Chiffre d'affaires net	191 638	439 377	-247 739	-56,38
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	3 500	2 000	1 500	75,00
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges				
Autres produits	80	15	65	444,10
Total produits d'exploitation (I)	195 218	441 392	-246 174	-55,77
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	187 872	277 869	-89 997	-32,39
Impôts, taxes et versements assimilés	15 797	14 684	1 113	7,58
Salaires et traitements	147 918	215 604	-67 686	-31,39
Charges sociales	32 036	59 031	-26 995	-45,73
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	148 715	120 891	27 824	23,02
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
- Pour risques et charges : dotations aux provis.	16 000		16 000	
Autres charges	17 283	38	17 245	NS
Total charges d'exploitation (II)	565 621	688 117	-122 496	-17,80
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-370 403	-246 725	-123 678	50,13
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)	403 323	1 182 496	-779 174	-65,89
D'autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	166		166	
Reprises sur provisions et dépréciat. et tsf charges	16 411		16 411	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de placement				
Total produits financiers (V)	419 900	1 182 496	-762 597	-64,49
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat. et aux provi	322 102	108 491	213 611	196,89
Intérêts et charges assimilées (4)	22 786	23 244	-458	-1,97
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placem				
Total charges financières (VI)	344 888	131 735	213 153	161,81
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	75 012	1 050 762	-975 750	-92,86
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-I)	-295 391	804 037	-1 099 428	-136,74

Compte de résultat (suite)

	31/12/2024	31/12/2023	Ecart €	%
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	20	16	4	25,63
Sur opérations en capital		28 740	-28 740	-100,00
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)	20	28 756	-28 736	-99,93
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	161	3 150	-2 989	-94,89
Sur opérations en capital		13 526	-13 526	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
Total charges exceptionnelles (VIII)	161	16 676	-16 515	-99,04
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-141	12 080	-12 221	-101,17
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		272 613	-272 613	-100,00
Total des produits (I+III+V+VII)	615 138	1 652 644	-1 037 506	-62,78
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	910 670	1 109 141	-198 471	-17,89
BENEFICE OU PERTE	-295 532	543 504	-839 035	-154,38
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

Annexe

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

L'exercice 2024 a été marqué par les événements suivants:

a) Remontée des dividendes de la SCCV BERGAMOTE, comptabilisés en produits financiers dans les comptes de la société AJ PROMOTION au 31/12/2024 pour un montant de 196 686 €.

b) Dissolution de 9 sociétés du groupe:

- SCCV TERRE & SOLEIL
- SCCV LE RESIDENCE
- SCCV BERGAMOTE
- SCCV LES JASMINES
- SCCV BLEU HORIZON
- SCCV LES PALMISTES
- SCCV L'ESCAPADE
- SARL S.A.S AMENAGEMENT
- SCI AJP TERRASSES

c) CONTINUE D'EXPLOITATION

Malgré un contexte économique difficile, une diminution des opérations engagées, la direction d'AJ PROMOTION a pris, dès fin 2024 et début 2025, des mesures afin de réduire les coûts, qui devraient permettre d'assurer la continuité d'exploitation.

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS AJ PROMOTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 4 574 229 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 295 532 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes:

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Règles Générales:

Il s'agit de préciser les conditions de prise en compte des résultats sur les opérations de promotion immobilière

La société détient des parts de Sociétés Civiles de Constructions Ventes (SCCV) qui réalisent des opérations de promotion immobilière.

Les résultats des SCCV ayant fait l'objet d'une approbation lors de l'assemblée générale annuelle, sont comptabilisés en produits financiers s'il s'agit d'un bénéfice. S'il s'agit d'une perte, le résultat déficitaire reste au niveau de la SCCV et est affecté au report à nouveau. Les SCCV sont néanmoins fiscalement transparentes.

Les SCCV constatent leurs chiffres d'affaires et leurs résultats en fonction des opérations livrées et vendues. Les ventes n'ayant pas fait l'objet d'une livraison dans l'exercice sont inscrites au passif en "produits constatés d'avance".

Les dépenses HT engagées sur les programmes en cours de réalisation sont portées à l'actif en "travaux en cours". Les charges des lots terminés et en attente de commercialisation sont portées à l'actif en "stocks de produits finis".

A chaque clôture, les opérations de promotion immobilière portées en direct par AJ PROMOTION ou par les SCCV font l'objet d'une analyse pouvant mener, le cas échéant, à constater des dépréciations de stocks ou

Règles et méthodes comptables

des provisions pour risques et charges sur opérations en cours.

Ainsi pour les opérations en cours, le cas échéant, des provisions pour pertes probables à l'achèvement sont constituées dès que les budgets prévisionnels, périodiquement révisés tant en termes de coûts à terminaison que des perspectives de vente, font apparaître une perte à l'achèvement. Cette est immédiatement provisionnée pour sa totalité.

Pour les lots restants à commercialiser sur les opérations terminées, des dépréciations de stocks sont constituées lorsque les coûts de revient de ces lots sont supérieurs à leur valeur probable de vente, frais de commercialisation déduits.

Les frais de lancement et de commercialisation sont incorporés aux travaux en cours et les frais de commercialisation ou de publicité engagés ultérieurement sont pris en charges de l'exercice.

Enfin, les charges d'intérêts sont incorporées aux prix de revient de l'opération.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
durée de vie des logiciels
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 103			36 103
Immobilisations incorporelles	36 103			36 103
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	1 846 222			1 846 222
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	37 841	1 500		39 341
- Matériel de transport	117 003			117 003
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	46 482			46 482
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 047 548	1 500		2 049 048
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 209 996	326 774	321 628	3 215 141
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	3 209 996	326 774	321 628	3 215 141
ACTIF IMMOBILISE	5 293 647	328 274	321 628	5 300 293

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition. Des dépréciations sont constituées lorsque la valeur vénale des titres est inférieure à la valeur enregistrée en comptabilité.

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances rattachées à des participations ont été évaluées à leur valeur nominale.

Une dépréciation a été constituée le cas échéant lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur enregistrée en comptabilité.

Liste des filiales et participations

Notes sur le bilan

Tableau réalisé en Kilo-EURO

- (1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)
 (4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus
 (6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals
 donnés par l'entreprise
 (8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos
 (10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SCI SCCV BERGAMOTE	1	-23	60,00	1	1				328	197
SCI SCCV DUNE MARINE			96,13			1 229				
SCI SCCV BLEU HORIZON	1		90,00	1	1	28		100	-10	
SCI SCCV LES JASMINES	1		80,00	1	1				-59	
SCI SCCV LE CONVIVIAL	1	-77	60,00	1	1	1 278			-400	
SCI SCCV LES PALMISTES			96,13			44			-352	
SCI SCCV BOIS D'EBENE			96,13							
SCI AJP TERRASSES	1	-23	90,00	1	1	23			-2	
SCI SCCV L'ESCAPADE	1	-169	60,00			186			-19	
SARL S.A.S.AMENAGEMENT	1	-33	98,00	1	1	30			-1	
SCCV TERRE ET SOLEIL	1		80,00	1	1	9			-11	
SCCV LA RESIDENCE	1		80,00	1	1	10			-77	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
LÉ SENS CIEL			50,00							
SARI DEVELOPPEMENT			50,00							
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	29 517	2 586		32 103
Immobilisations incorporelles	29 517	2 586		32 103
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	156 455	124 392		280 847
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	30 405	3 559		33 964
- Matériel de transport	33 679	17 757		51 437
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	45 676	420		46 097
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	266 216	146 129		412 345
ACTIF IMMOBILISE	295 733	148 715		444 448

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 379 712 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	3 181 734		3 181 734
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	80 391	80 391	
Autres	105 070	105 070	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	12 517	12 517	
Total	3 379 712	197 978	3 181 734
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clts-factures a etabli	150
Locataires - Av / Chges Loc JASMINs	1 209
Locataires - Av /Chges Loc BH	5 763
Total	7 122

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 300 000,00 EURO décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 600,00 EURO.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	2 222 417
Résultat de l'exercice précédent	543 504
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	2 765 920
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	2 765 920
Total des affectations	2 765 920

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2024
Capital	300 000				300 000
Réserve légale	30 000				30 000
Report à Nouveau	2 222 417	543 504	543 504		2 765 920
Résultat de l'exercice	543 504	-543 504	-295 532	543 504	-295 532
Total Capitaux Propres	3 095 920		247 972	543 504	2 800 389

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 754 340 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 225 554	96 717	368 587	760 250
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	406 511	406 511		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 161	61 161		
Dettes fiscales et sociales	41 428	41 428		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	100	100		
Autres dettes (**)	19 587	19 587		
Produits constatés d'avance				
Total	1 754 340	625 504	368 587	760 250
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	88 285			
(**) Dont envers les associés	200 636			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 0

Notes sur le bilan

EURO.

Charges à payer

	Montant
Fourn.-f/non parvenues	43 391
Emprunts b.f.c-icap	297
Emprunts b.n.p icap	137
Pel-dettes/conges a payer	502
Prov chges s/ avtge nature	10 867
Taxe apprentissage	119
Total	55 314

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees avance	12 517		
Total	12 517		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	101 400		101 400
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	90 238		90 238
TOTAL	191 638		191 638

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 7 847 EURO

Honoraire des autres services : 0 EURO

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités sur marchés	46	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	115	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		20
TOTAL	161	20

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	-295 391		-295 391
+ Résultat exceptionnel	-141		-141
- Participations des salariés			
Résultat comptable	-295 532		-295 532
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2023, la société SAS AJ PROMOTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS AS GROUP.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 5 personnes.

	Personnel
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	2
Ouvriers	
Total	5

Engagements financiers

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en EURO
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
<i>Voir détail</i>	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Prêt BNP n° 5926 de 440 000 €, capital restant dû au 31/12/23: 346 833,20 € - garanties :

- caution solidaire Albert Sanz : 34 000 €
- caution solidaire Stéphane Sanz: 34 000 €
- hypothèque : 141 000 €
- hypothèque : 299 000 €
- délégation de loyer: 440 000 €
- délégation d'assurance: 440 000 €

Prêt BNP n° 10772 de 35 000 €, capital restant dû au 31/12/23: 13820,95 € - garanties :

- caution solidaire Albert Sanz : 40 250 €

Prêt BFC n° 8772101 de 350 000 €, capital restant dû au 31/12/23: 293 312,41 € - garanties :

- caution solidaire Albert Sanz : 401 100 €
- caution solidaire Stéphane Sanz: 401 100 €
- hypothèque : 350 000 €
- délégation de loyer: 1 €

Prêt BFC n° 9162501 de 600 000 €, capital restant dû au 31/12/23: 571 693,09 € - garanties :

- caution solidaire Albert Sanz : 675 000 €
- caution solidaire Stéphane Sanz: 675 000 €
- hypothèque : 600 000 €
- délégation de loyer: 1 €

Autres informations

A.J. PROMOTION

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

A l'Associé Unique

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.J. PROMOTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité d'exploitation exposée dans la note « Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable » de l'annexe.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives

à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne la valorisation des titres de participation et des créances rattachées à ces participations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directeur général et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé Unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directeur général.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas

d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

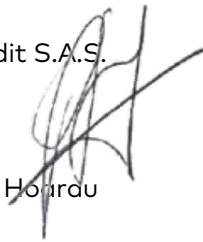
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bordeaux, le 08 juillet 2025

HTP Audit S.A.S.

Philippe Hourau

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'PH', is written over the printed name 'Philippe Hourau'.

SAS A.J. PROMOTION	Comptes annuels au 31/12/2024
--------------------	-------------------------------

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	36 103	32 103	4 000	6 586
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	1 846 222	280 847	1 565 375	1 689 767
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	202 827	131 498	71 329	91 566
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	33 407		33 407	33 407
Créances rattachées aux participations	3 181 734	644 382	2 537 353	2 837 898
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 300 293	1 088 829	4 211 464	4 659 224
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	4 687		4 687	3 341
Créances				
Clients et comptes rattachés	80 391		80 391	90 180
Autres créances	105 070		105 070	535 287
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	160 101		160 101	66 072
Charges constatées d'avance (3)	12 517		12 517	13 504
TOTAL ACTIF CIRCULANT	362 766		362 766	708 385
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 663 058	1 088 829	4 574 229	5 367 609
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

SAS AJ PROMOTION

Comptes annuels au 31/12/2024

Bilan Passif

	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	300 000	300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	30 000	30 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	2 765 920	2 222 417
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-295 532	543 504
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 800 389	3 095 920
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	16 000	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	16 000	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 225 554	1 313 085
Emprunts et dettes financières diverses (3)	406 511	725 157
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 500	1 380
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 161	150 685
Dettes fiscales et sociales	41 428	46 749
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	100	100
Autres dettes	19 587	33 952
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 757 840	2 271 689
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 574 229	5 367 609
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 128 837	652 993
(1) Dont à moins d'un an (a)	625 504	833 467
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2024	31/12/2023	Ecart €	%
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	191 638	439 377	-247 739	-56,38
Chiffre d'affaires net	191 638	439 377	-247 739	-56,38
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	3 500	2 000	1 500	75,00
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges				
Autres produits	80	15	65	444,10
Total produits d'exploitation (I)	195 218	441 392	-246 174	-55,77
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	187 872	277 889	-89 997	-32,39
Impôts, taxes et versements assimilés	15 797	14 684	1 113	7,58
Salaires et traitements	147 918	215 604	-87 686	-31,39
Charges sociales	32 036	59 031	-26 995	-45,73
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	148 715	120 891	27 824	23,02
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
- Pour risques et charges : dotations aux provis.	16 000		16 000	
Autres charges	17 283	38	17 245	NS
Total charges d'exploitation (II)	565 621	688 117	-122 496	-17,80
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-370 403	-246 725	-123 678	50,13
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)	403 323	1 182 498	-779 174	-65,89
D'autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	166		166	
Reprises sur provisions et dépréciat. et tsf charges	16 411		16 411	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de placement				
Total produits financiers (V)	419 900	1 182 496	-762 597	-64,49
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat. et aux provi	322 102	108 491	213 611	196,89
Intérêts et charges assimilées (4)	22 786	23 244	-458	-1,97
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placem				
Total charges financières (VI)	344 888	131 735	213 153	161,81
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	75 012	1 050 762	-975 750	-92,86
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-I)	-295 391	804 037	-1 099 428	-136,74

Compte de résultat (suite)

	31/12/2024	31/12/2023	Ecart €	%
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	20	16	4	25,63
Sur opérations en capital		28 740	-28 740	-100,00
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)	20	28 756	-28 736	-99,93
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	161	3 150	-2 989	-94,89
Sur opérations en capital		13 526	-13 526	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
Total charges exceptionnelles (VIII)	161	16 676	-16 515	-99,04
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-141	12 080	-12 221	-101,17
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		272 613	-272 613	-100,00
Total des produits (I+III+V+VII)	615 138	1 652 644	-1 037 506	-62,78
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	910 670	1 109 141	-198 471	-17,89
BENEFICE OU PERTE	-295 532	543 504	-839 035	-154,38
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

L'exercice 2024 a été marqué par les événements suivants:

a) Remontée des dividendes de la SCCV BERGAMOTE, comptabilisés en produits financiers dans les comptes de la société AJ PROMOTION au 31/12/2024 pour un montant de 196 686 €.

De même, remontée des dividendes de la SCCV LES JASMINES pour un montant de 207 963,62 €.

b) Dissolution de 9 sociétés du groupe:

- SCCV TERRE & SOLEIL
- SCCV LE RESIDENCE
- SCCV BERGAMOTE
- SCCV LES JASMINES
- SCCV BLEU HORIZON
- SCCV LES PALMISTES
- SCCV L'ESCAPADE
- SARL S.A.S AMENAGEMENT
- SCI AJP TERRASSES

c) CONTINUITE D'EXPLOITATION

Malgré un contexte économique difficile, une diminution des opérations engagées, la direction d'AJ PROMOTION a pris, dès fin 2024 et début 2025, des mesures afin de réduire les coûts, qui devraient permettre d'assurer la continuité d'exploitation.

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS AJ PROMOTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 4 574 229 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 295 532 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes:

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Règles Générales:

Il s'agit de préciser les conditions de prise en compte des résultats sur les opérations de promotion immobilière

La société détient des parts de Sociétés Civiles de Constructions Ventes (SCCV) qui réalisent des opérations de promotion immobilière.

Les résultats des SCCV ayant fait l'objet d'une approbation lors de l'assemblée générale annuelle, sont comptabilisés en produits financiers s'il s'agit d'un bénéfice. S'il s'agit d'une perte, le résultat déficitaire reste au niveau de la SCCV et est affecté au report à nouveau. Les SCCV sont néanmoins fiscalement transparentes.

Les SCCV constatent leurs chiffres d'affaires et leurs résultats en fonction des opérations livrées et vendues. Les ventes n'ayant pas fait l'objet d'une livraison dans l'exercice sont inscrites au passif en "produits constatés d'avance".

Les dépenses HT engagées sur les programmes en cours de réalisation sont portées à l'actif en "travaux en cours". Les charges des lots terminés et en attente de commercialisation sont portées à l'actif en "stocks de produits finis".

A chaque clôture, les opérations de promotion immobilière portées en direct par AJ PROMOTION ou par les SCCV font l'objet d'une analyse pouvant mener, le cas échéant, à constater des dépréciations de stocks ou

Règles et méthodes comptables

des provisions pour risques et charges sur opérations en cours.

Ainsi pour les opérations en cours, le cas échéant, des provisions pour pertes probables à l'achèvement sont constituées dès que les budgets prévisionnels, périodiquement révisés tant en termes de coûts à terminaison que des perspectives de vente, font apparaître une perte à l'achèvement. Cette est immédiatement provisionnée pour sa totalité.

Pour les lots restants à commercialiser sur les opérations terminées, des dépréciations de stocks sont constituées lorsque les coûts de revient de ces lots sont supérieurs à leur valeur probable de vente, frais de commercialisation déduits.

Les frais de lancement et de commercialisation sont incorporés aux travaux en cours et les frais de commercialisation ou de publicité engagés ultérieurement sont pris en charges de l'exercice.

Enfin, les charges d'intérêts sont incorporées aux prix de revient de l'opération.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

durée de vie des logiciels

* Constructions : 10 à 50 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 103			36 103
Immobilisations incorporelles	36 103			36 103
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	1 846 222			1 846 222
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	37 841	1 500		39 341
- Matériel de transport	117 003			117 003
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	46 482			46 482
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 047 548	1 500		2 049 048
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 209 996	354 487	349 342	3 215 141
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	3 209 996	354 487	349 342	3 215 141
ACTIF IMMOBILISE	5 293 647	355 987	349 342	5 300 293

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition. Des dépréciations sont constituées lorsque la valeur vénale des titres est inférieure à la valeur enregistrée en comptabilité.

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances rattachées à des participations ont été évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation a été constituée le cas échéant lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur enregistrée en comptabilité.

Liste des filiales et participations

[illegible]

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	29 517	2 586		32 103
Immobilisations incorporelles	29 517	2 586		32 103
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	156 455	124 392		280 847
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	30 405	3 559		33 964
- Matériel de transport	33 679	17 757		51 437
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	45 676	420		46 097
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	266 216	146 129		412 345
ACTIF IMMOBILISE	295 733	148 715		444 448

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 379 712 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	3 181 734		3 181 734
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	80 391	80 391	
Autres	105 070	105 070	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	12 517	12 517	
Total	3 379 712	197 978	3 181 734
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Cli-factures a etabliir	150
Locataires - Av / Chges Loc JASMINs	1 209
Locataires - Av /Chges Loc BH	5 763
Total	7 122

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 300 000,00 EURO décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 600,00 EURO.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	2 222 417
Résultat de l'exercice précédent	543 504
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	2 765 920
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	2 765 920
Total des affectations	2 765 920

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2024
Capital	300 000				300 000
Réserve légale	30 000				30 000
Report à Nouveau	2 222 417	543 504	543 504		2 765 920
Résultat de l'exercice	543 504	-543 504	-295 532	543 504	-295 532
Total Capitaux Propres	3 095 920		247 972	543 504	2 800 389

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 754 340 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 225 554	98 717	368 587	760 250
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	408 511	408 511		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 161	61 161		
Dettes fiscales et sociales	41 428	41 428		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	100	100		
Autres dettes (**)	19 587	19 587		
Produits constatés d'avance				
Total	1 754 340	625 504	368 587	760 250
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	88 285			
(**) Dont envers les associés	200 636			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 0

Notes sur le bilan

EURO.

Charges à payer

	Montant
Fourn.-f/non parvenues	43 391
Emprunts b.f.o-icap	297
Emprunts b.n.p icap	137
Pel-dettes/conges a payer	502
Prov chges s/ avtge nature	10 867
Taxe apprentissage	119
Total	55 314

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees avance	12 517		
Total	12 517		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	101 400		101 400
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	90 238		90 238
TOTAL	191 638		191 638

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 7 847 EURO
Honoraire des autres services : 0 EURO

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités sur marchés	48	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	115	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		20
TOTAL	161	20

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	-295 391		-295 391
+ Résultat exceptionnel	-141		-141
- Participations des salariés			
Résultat comptable	-295 532		-295 532
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2023, la société SAS AJ PROMOTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS AS GROUP.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 5 personnes.

	Personnel
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	2
Ouvriers	
Total	5

Engagements financiers

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en EURO
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Voir détail	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Prêt BNP n° 5926 de 440 000 €, capital restant dû au 31/12/24: 346 833,20 € - garanties :

- caution solidaire Albert Sanz : 34 000 €
- caution solidaire Stéphane Sanz: 34 000 €
- hypothèque : 141 000 €
- hypothèque : 299 000 €
- délégation de loyer: 440 000 €
- délégation d'assurance: 440 000 €

Prêt BNP n° 10772 de 35 000 €, capital restant dû au 31/12/24: 13280,95 € - garanties :

- caution solidaire Albert Sanz : 40 250 €

Prêt BFC n° 8772101 de 350 000 €, capital restant dû au 31/12/24: 293 312,41 € - garanties :

- caution solidaire Albert Sanz : 401 100 €
- caution solidaire Stéphane Sanz: 401 100 €
- hypothèque : 350 000 €
- délégation de loyer: 1 €

Prêt BFC n° 9162501 de 600 000 €, capital restant dû au 31/12/24: 571 693,09 € - garanties :

- caution solidaire Albert Sanz : 675 000 €
- caution solidaire Stéphane Sanz: 675 000 €
- hypothèque : 600 000 €
- délégation de loyer: 1 €

Autres informations